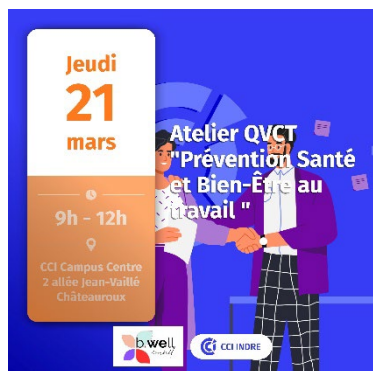


Châteauroux, mercredi 6 mars 2024

Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) : nouvel atelier sur la Santé et le Bien-être au travail



L'Espace Emploi Compétences de la CCI Indre vous accompagne dans le développement de vos ressources humaines et vous invite à suivre des ateliers ciblés sur la QVCT coorganisés avec le cabinet B.WELL Conseil. Prochain rendez-vous le 21 mars autour de la thématique « Prévention Santé et Bien-être au travail ».

La QVCT vise à améliorer les conditions de travail des collaborateurs, réduire leur exposition aux risques et protéger leur santé mentale et physique. Mais il a aussi pour objectif de répondre au besoin de sens et de reconnaissance en faisant évoluer les pratiques managériales au sein de l'entreprise. Le tout en contribuant à la performance globale (opérationnelle, économique, sociale et environnementale) des entreprises.

Ainsi, il englobe six grands axes relatifs au travail à proprement parler et aux conditions dans lesquelles il est effectué : le dialogue professionnel et le dialogue social ; l'organisation, le contenu et la réalisation du travail ; la santé au travail ; le développement des compétences et des parcours professionnels ; l'égalité ; le projet d'entreprise et le mode de management.

Dans le but d'inciter un maximum d'acteurs du monde économique à s'inscrire dans cette démarche, l'Espace Emploi Compétences (EEC) de la CCI Indre s'associe à Clara Basoni (cabinet B.WELL Conseil) pour une série de quatre ateliers thématiques sur ce sujet important pour les entreprises, les collectivités et les associations employeuses.

Le jeudi 21 mars de 9h à 12h dans la salle B21 du CCI Campus Centre site Balsan (2 allée Jean-Vaillé à Châteauroux), aura lieu le 2^e atelier qui portera sur « Prévention Santé et Bien-être au travail ».

L'inscription est obligatoire (atelier payant, session validée à partir de 5 participants).

Pour en savoir plus : www.indre.cci.fr/evenement/les-matinales-de-la-qvct-0

Contact : Espace Emploi Compétences 02 54 53 52 93 / eec@indre.cci.fr



À propos de...

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Indre est le 1^{er} accélérateur des entreprises sur le département de l'Indre. Elle est engagée quotidiennement au service des entreprises et des collectivités dans différents programmes : Création, Reprise, Transmission d'entreprise / Compétitivité - Innovation / Développement International / Numérique - Développement Durable / Formation - Emploi - Compétences / Commerce - Tourisme - Attractivité.

La CCI Indre est certifiée AFNOR – ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités et Qualiopi pour l'ensemble de ses actions de formation.

